

Protégeons nos abeilles !

Fin avril 2016, la SAR, Société Romande d'Apiculture, lançait un appel aux milieux politiques cantonaux et fédéraux. Les apiculteurs exprimaient leur préoccupation concernant le développement de l'apiculture dans notre pays.

Ils demandaient une réflexion sur l'utilisation des pesticides afin de diminuer rapidement leur utilisation. En effet, plusieurs travaux scientifiques ont démontré les effets des insecticides néonicotinoïdes sur les abeilles ouvrières exposées à ces substances. Elles agissent sur le système nerveux central des insectes, provoquant une perte importante de colonies. Elles peuvent nuire à la santé et à la fécondité des reines.

Les apiculteurs de la SRA insistent également sur les résultats de différents travaux de recherche qui ont démontré que l'emploi actuel des pesticides est nettement supérieur à ce qui est nécessaire.

En mettant en place des mesures simples et économiquement réalisables, l'utilisation des pesticides pourrait être réduite de 50 % à court terme dans l'agriculture suisse, tout en garantissant un niveau de production stable. Cela est mis en évidence dans le plan de réduction des pesticides de l'association « Vision Landwirtschaft ¹ » qui montre la faisabilité des alternatives actuelles de pesticides. Dans les jardins publics et privés l'utilisation des pesticides pourrait être diminuée de plus de 80 %.

En 2013, le Parlement jurassien acceptait la motion 1065 qui s'intitulait « Plus que du miel ». Elle demandait au Gouvernement jurassien d'informer les utilisateurs potentiels - professionnels et particuliers - que les pesticides contestés pour leur toxicité pour les abeilles ne sont plus les bienvenus sur son territoire et qu'il était fermement recommandé d'y renoncer au plus vite. Or, il semble que l'utilisation des pesticides à fin 2015 n'ait pas vraiment diminué, ni en Suisse, ni dans le Jura.

Faut-il rappeler que le 13 juin 2016, les pêcheurs ont fait la même demande que les apiculteurs : diminution de la moitié de l'utilisation des pesticides à court terme, et cela pour la santé des cours d'eau qui contiennent trop de ces substances.

Ainsi, nous demandons au Gouvernement

- de mettre en place dans le Canton du Jura un programme de réduction de pesticides d'au moins 50% en attendant que la Confédération mette en œuvre son plan d'action national contre les pesticides ;
- de défendre la position jurassienne sur les produits phytosanitaires auprès des autorités fédérales compétentes chaque fois que l'occasion se présente.

Delémont, le 22 juin 2016

Groupe VERTS et CS-POP
Erica Hennequin



ⁱ http://www.visionlandwirtschaft.ch/downloads/planreductionpesticides_suisse.pdf